

# ACCOMPAGNER LES EQUIPES DU REP+

Préfiguration du REP+ Pablo NERUDA

CIRCONSCRIPTION D'EVREUX III

## SECONDE PHASE

Période 2 : du 3 novembre au 5 décembre 2014

ALAIN DI GIOVANNI

IEN EVREUX III



# Sommaire

<b>1. REUNIONS PREPARATOIRES A LA MISE EN PLACE DES CONCERTATIONS ET DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS .....</b>	<b>3</b>
<b>2. ARCHITECTURE ET CONTENU DES JOURNEES DE CONCERTATION ET DE FORMATION PREVUES DU 3 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE.....</b>	<b>5</b>
2.1. ANALYSE DES TRAVAUX DES EQUIPES PENDANT LA PREMIERE PHASE. ....	5
2.2. ELABORATION DU CONTENU ET ORGANISATION DE LA PHASE 2.....	8
2.3. MISE EN LIGNE DES RESSOURCES SUR LE SITE DE LA CIRCONSCRIPTION.. ....	10
<b>ANNEXES.....</b>	<b>11</b>

## **1. Réunions préparatoires à la mise en place des concertations et de la formation des enseignants**

- **Pré COPIL au collège Pablo Neruda, le 18 septembre 2014 : préparation de l'ordre du jour.**

- **COPIL au collège Pablo Neruda le 2 octobre 2014 :**

### Ordre du jour :

1. Présentation de la consultation sur le socle commun et sur l'évaluation
2. Point d'étape et perspectives REP+
  - a. Présentation d'une synthèse des travaux des concertations et des axes de travail par les directeurs/trices d'écoles.
  - b. Rappel des dates des prochains modules et conférences.
3. Projet du réseau REP+ Pablo Neruda
4. Conseil Ecole / Collège : rôle par rapport au COPIL.
5. Liaison collège / lycée (intervention de Mme Rauscher).
6. Point CUCS
7. Dates des prochains COPIL.

- **Réunion de pilotage du dispositif « plus de maîtres que de classes » et des maîtres supplémentaires, le 14 octobre 2014.**

1. Rappel des attendus à partir des « 10 repères pour la mise en œuvre du dispositif « Plus de Maîtres que de classes ». (cf annexe 1)
2. Bilan d'étape autour de la mise en place du dispositif Passerelle,
3. Mise en place du dispositif D'Col dans le cadre de la co-intervention avec les « maîtres + » dans les classes.

- **Réunion de l'équipe de circonscription et formateur académique : 6/10, 10/10, 15/10, 16/10 :**

1. Mise en place de l'accompagnement des équipes du REP+ :
2. Analyse des travaux effectués par les enseignants.
3. Préparation du deuxième module de formation.
4. Préparation des interventions dans les domaines suivants :
  - évaluation positive
  - co-intervention
  - partenariat écoles / familles

- **Présentation des formateurs académiques REP+ au collège Pablo Neruda : 16/10**

Voir annexe 2

Ordre du jour :

1. Présentation des formateurs REP+.
2. Présentation du réseau et des actions en place.
3. Identification des besoins en formation.

- **Mise en place du projet initié en conseil écoles / collège sur le décrochage scolaire (protocole 1<sup>er</sup>/2<sup>nd</sup> degré):**

- Conférence organisée en inter-degrés (intervention de M. Philippe Goémé) le 11/10
- Intégration des enseignants du REP+ dans les travaux du BEF (atelier du 12/11).
- Magistère : Déploiement d'un parcours : *Prévenir le décrochage scolaire liaison école/collège.*

## **2. Architecture et contenu des journées de concertation et de formation prévues du 3 novembre au 4 décembre.**

### **2.1. Analyse des travaux des équipes pendant la première phase.**

<b>ECOLE ROMAIN ROLLAND</b>
-----------------------------

#### Les axes choisis :

- Langage (C1 C2)
- Lire, écrire, parler dans toutes les disciplines (C2 C3)
- Lire, écrire autour de la résolution de problèmes (C3 collège)

#### Des actions :

C2 C3

- Théâtre
- Écriture de contes par les CM2, lecture aux CP
- Projet lecture CE1 CE2
- Projet écriture : les CM2 écrivent, les CP illustrent

C3 Collège

Création de situations-problèmes à faire résoudre par une autre classe

#### Des outils pour les élèves, pour les enseignants, au service de la continuité du parcours

- Harmoniser les livrets d'évaluation
- Fiche de suivie par élève (transmise de classe en classe)
- Harmonisation des cahiers (exigence, tenue, code couleur grammaire)

#### Des pratiques

- La différenciation : intégrer des élèves dans des groupes de besoin (inter et intra ccycle maths et français)
- Rencontre des enseignants chaque trimestre pour le suivi des élèves
- Décloisonnement cycle 3
- Échanges de service ( anglais, français, sciences, histoire des arts)

#### Le climat scolaire

- Délégués de classe
- Organisation de règles de vie communes du CP au CM2

#### Partenariat familles

- Accueil des parents et futurs CP
- Cours de français aux parents
- Remise du livret en main propre
- Billets de retard exigés, courrier envoyé aux parents au bout de trois retards
- Aide aux parents pour remplir certains papiers
- RV réguliers avec les parents

- Des familles accompagnent lors de sorties

## ECOLE JOLIOT CURIE

- Renforcer la cohérence dans la mise en place des parcours de réussite des élèves depuis la maternelle jusqu'en 6<sup>ème</sup>
- Mise en place d'un lexique commun en usage dans les 3 cycles par les enseignants.
- Mise en place d'outils pour les élèves dans le domaine de la grammaire et des mathématiques.
- Partenariat avec les familles : Aide à l'explicitation des enjeux à partir de médias et d'outils numériques. Accompagnement des familles dans la démarche d'inscription en 6<sup>ème</sup>.

## ECOLES LA FORET et PICASSO

1. Renforcer la mise en place d'un enseignement explicite au service du métier d'élève.
  - C1/C2 : Constitution d'un corpus commun autour de consignes orales et écrites
  - C3 => Collège : formalisation d'outils de cycle et intercycles (repérage explicite des exigences d'apprentissage et contextualisation).
2. Corréler les exigences d'apprentissage à la bienveillance :
  - C1/C2 : aménager les espaces pour favoriser l'écoute et le confort des élèves
  - C3 : Adopter des attitudes et des postures en lien avec les exigences visées pour les élèves.
3. Partenariat avec les familles :
  - Accompagner les ruptures entre la GS et le CP, expliciter les modalités d'apprentissages dans l'entrée dans la lecture.
  - Réaffirmer et consolider la coéducation dans les projets intercycles et installer le volet école/ familles dans le projet d'écol

Axes choisis :

- Maths (C1/C2)
- Vocabulaire (C1/C2/C3)
- Culture commune (C2/C3)

Développer un enseignement explicite tout au long du parcours de l'élève

C1/C2 : expliciter les consignes, alterner les modalités de travail (ateliers décloisonnés du mercredi matin CP/CE1), préparer l'organisation spatiale de la classe lors du passage de GS en CP. Créer un « brevet » de travail autonome matérialisant les progrès de l'élève.

C2/C3 : ritualiser la transition des activités, dédramatiser l'erreur (outils, posture de l'enseignant), mettre à disposition des élèves des outils collectifs et individuels (affichages, sous main, cahier de cycle, emploi du temps). Affichage commun au C3 (comment résoudre un problème).

C3/collège : renforcer certaines compétences du socle (géométrie, conjugaison,...). Développer les TICE (utilisation des salles informatiques du collège par les élémentaires).

Lire écrire parler

C1/C2 : créer des outils passerelle de la maternelle à l'élémentaire (de l'imagier au dictionnaire), accompagner l'élève de GS au CP (corpus de mots, comptines), travail intercycle (projet lecture, défi maths, dictée pothier). Mettre en place des règles communes (les 5 mots magiques) de la maternelle au CP.

C2/C3 : alterner la prise en charge des élèves (avec le maître supplémentaire ou le maître E), donner des repères aux élèves (ritualisation habitudes de travail, cohérence dans les exigences tout au long du parcours de l'élève). Donner du sens aux apprentissages en s'appuyant sur les projets des classes (« jogging de l'écriture » pour dédramatiser l'acte d'écrire), et sur les projets de l'école (arts et sports, littérature inter-cycles, conservatoire, recyclage et tri, le corps, les continents). Decloisonnement par niveau (C3).

C3/collège : correspondance CM1/ 6<sup>ème</sup> en français autour de la littérature.

Partenariat avec les familles

C1/C2 : redynamiser les parents d'élèves en complément des rencontres individualisées (remise des livrets, rendez-vous) ou des rencontres en petits groupes (en début CP pour expliquer les attendus), et de l'existence du club « coup de pouce ». Favoriser le partenariat avec les associations culturelles extérieures.

C2/C3 : définir un thème annuel par classe ou par école permettant aux parents de participer activement, organiser des informations métier avec les parents. Généraliser la remise des livrets en main propre.

C3/collège : Mettre en place une chorale inter-degrés (culture commune).

Un travail particulier est réalisé sur la prise en charge du handicap et des primo-arrivants.

## 2.2. Elaboration du contenu de stage et organisation de la phase 2.

### Semaine du 3 novembre :

Ecoles	Période 2
Joliot Curie élémentaire / Michelet maternelle	<b>3 novembre</b>
Michelet élémentaire / Romain Rolland maternelle	<b>6 novembre</b>
Romain Rolland élémentaire / Joliot Curie maternelle	<b>7 novembre</b>
La Forêt / Picasso	<b>10 novembre</b>

### Poursuite de la réflexion engagée par les équipes durant la première période

L'analyse des synthèses a permis de recenser des priorités qu'il conviendra de prendre en compte dans la poursuite des travaux (construction d'une séquence, rédaction d'un projet,...).

Les équipes de chaque école ont été destinataires d'un courriel précisant ces priorités retenues pour élaborer des documents de travail.

### Les priorités :

1. A travers les actions et les démarches retenues, identifier les éléments propices à un enseignement explicite.
2. Définir l'articulation du « lire, écrire, parler » dans les contenus d'enseignement.
3. Réfléchir aux critères d'évaluation que envisagés au terme des actions.
4. Partenariat avec les familles : questionner les dispositifs à mettre en place au regard des enjeux avec les familles.  
« Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité. » *Référentiel de l'éducation prioritaire.*



### Semaine du 17 novembre :

Ecoles	Lieu	Période 2
Joliot Curie élémentaire / Joliot Curie maternelle	élémentaire	17 novembre
Michelet élémentaire / Michelet maternelle	élémentaire	18 novembre
Romain Rolland élémentaire / Romain Rolland maternelle	élémentaire	20 novembre
La Forêt / Picasso	élémentaire	21 novembre

### Temps de formation :

→ **L'évaluation et l'évaluation positive** - intervention d'Alain di Giovanni, IEN circonscription d'Evreux 3  
*Voir annexe 3*

→ **Le partenariat Ecole-Familles** - intervention d'Alain di Giovanni, IEN de la circonscription d'Evreux 3.  
*Voir annexe 4*

→ **La co-intervention** - intervention de Gilles Larivain, formateur REP+  
*Voir annexe 5*

### Poursuite de la réflexion engagée par les équipes durant la première période

### Semaine du 1<sup>er</sup> décembre

Cette semaine sera consacrée à un travail par cycle inter-écoles. Ce temps permettra à chaque équipe de présenter les actions menées dans son école et de mutualiser au besoin des démarches et outils au niveau d'un cycle.

Le calendrier sera le suivant :

- Cycle 1 : 1<sup>er</sup> décembre - Lieu à déterminer.
- Cycle 2 : 2 décembre - Lieu à déterminer.
- Cycle 3 : 4 décembre - Lieu à déterminer.

### **1.3. Mise en ligne des ressources sur le site de la circonscription**

- Document de veille de l'IFE : Enseignement primaire : les élèves à risque de décrochage
- Les différents comptes-rendus cités

## Annexes

<b>Annexe 1 : Synthèse de la conférence de Monsieur Goémé du 11 octobre 2014.....</b>	<b>p 10</b>
<b>Annexe 2 : Compte-rendu de la réunion des formateurs REP+ à Pablo Neruda (Evreux) le 16 octobre 2014.....</b>	<b>p 15</b>
<b>Annexe 3 : L'évaluation et l'évaluation positive - intervention d'Alain di Giovanni, IEN circonscription d'Evreux 3 .....</b>	<b>p 21</b>
<b>Annexe 4 : Le partenariat Ecole-Familles - intervention d'Alain di Giovanni, IEN de la circonscription d'Evreux 3 .....</b>	<b>p 23</b>
<b>Annexe 5 : La co-intervention - intervention de Gilles Larivain, formateur REP+ .....</b>	<b>p 25</b>

**Les élèves décrocheurs**  
Intervention de Monsieur Philippe Goémé

*Samedi 11 octobre 2014*  
*Lycée Aristide Briand*

## Accueil et présentation de la matinée

Monsieur Alain di Giovanni, Inspecteur de l'Éducation Nationale, circonscription d'Evreux III

## Intervention de Monsieur Philippe Goémé

Professeur d'économie et de sciences sociales, Philippe Goémé a travaillé pendant 10 ans au Pôle Innovant lycéen (<http://www.pilparis.org/site>). Il travaille actuellement à Créteil en tant que formateur à l'ESPE.

**En préambule**, Philippe Goémé souligne l'importance de cette rencontre et précise qu'il y a dix ans, une matinée comme celle-ci n'aurait pas été possible.

En effet, il y a dix ans encore, nous pensions que si les élèves avaient décroché, c'est qu'ils n'avaient pas réussi à saisir leur chance.

Actuellement, il y a beaucoup moins d'élèves qui décrochent qu'il y a 30 ans, sauf que maintenant ce constat est devenu moins supportable.

Les réseaux se sont étiolés, l'école est le seul moyen qui permette aux élèves d'aller vers un parcours de réussite. Les familles sont dans l'ensemble conscientes que seule l'école permettra à leurs enfants de suivre un tel parcours.

Le Traité de Lisbonne implique que l'Europe doit fonder son **économie sur la connaissance**.

Le décrochage devient un manque à gagner, il représente aussi un coût social.

On assiste alors à un basculement du regard par rapport à ces enjeux d'insertion.

Deux questions se posent :

Pourquoi est-ce qu'un jeune arrête d'apprendre ?

Qu'est-ce qui fait qu'il n'a pas la possibilité de revenir dans l'école ?

Actuellement, 122000 jeunes de plus de 16 ans sortent de l'école sans diplôme.

<http://www.education.gouv.fr/cid61581/sortants-sans-diplome-et-sortants-precoces.html>

## Deux témoignages d'élèves décrocheurs (vidéo)

### Témoignage 1

*L'adolescent insiste sur l'importance de la relation enseignant /élève, sur l'échange.*

*Etre considéré comme une personne avant d'être considéré comme un élève est pour lui essentiel et conditionne l'apprentissage.*

### Témoignage 2

*Pour ce jeune, la poursuite de sa scolarité en BEP a été vécue comme une mise à l'écart.*

*Il n'avait pas confiance en lui, il se sentait dévalorisé.*

## Les ruptures

Philippe Goémé parle ensuite de ruptures systémiques.

L'élève va à l'école parce qu'il y a un contrat social. L'élève qui décroche vit une **série de ruptures qui, à terme, brisent les liens qui font système**. Ces ruptures sont les invariants que l'on trouve dans chacune des histoires d'élèves décrocheurs :

- Rupture avec les enseignants
- Rupture avec la société
- Rupture avec un projet (personnel)

Il existe aussi, dans ces histoires, des phases de soutien, d'aide avec les familles, mais sans doute pas suffisamment efficaces pour éviter ces ruptures.

## Permettre au jeune de raccrocher

Philippe Goémé souligne l'importance du lien à l'adulte, à l'adulte évaluateur.

Il existe **une prise en charge formelle** avec les élèves : l'espace doit être formel, le cadre précis.

Si l'enseignant peut avoir une parole qui peut être portée, un bon tutorat peut aussi se passer de paroles. (Parfois les enseignants parlent trop, nous dit P.Goémé).

A côté de ce cadre structuré, il y a **le temps informel**, très important (« l'entre-deux », comme le nomme P.Goémé). C'est celui qui permet de créer des relations, de tisser de véritables liens avec les jeunes.

L'organisation des espaces est réfléchi : il y a des espaces **partagés** et des espaces **répartis**.

Puis il faut qu'il y ait une « réanimation intellectuelle », c'est-à-dire se mettre en possibilité d'apprendre un savoir.

Le savoir ne va pas de soi.

Les savoirs ne font pas sens.

L'école, souvent, se contente de l'utilité et pas toujours du sens.

P.Goémé fait référence à l'ouvrage de Serge Boimare

L'enfant et la peur d'apprendre

Editions DUNOD, 2014, 2<sup>e</sup> édition



« Avec « L'enfant et la peur d'apprendre », Serge Boimare nous éclaire sur l'appareillage psychique que les enfants doivent mobiliser pour accepter d'apprendre. Apprendre s'explique d'abord pour cet auteur non pas comme un processus de traitement d'informations nouvelles par ajout ou par arrimage du nouveau à l'ancien, mais comme un processus de restauration de l'imagerie narcissique. » Les cahiers pédagogiques

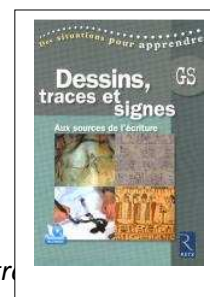
L'approche épistémologique de l'élève par rapport aux savoirs est à prendre en compte.

Le rapport aux savoirs ne va pas de soi.

P.Goémé cite Marie-Thérèse Zerbato-Poudou.

*Pour Marie-Thérèse Zerbato-Poudou, l'enfant doit faire plus que maîtriser le geste de l'écriture ou déchiffrer des mots pour s'appropriier la langue écrite. Il doit comprendre à quoi sert l'écrit et comment il fonctionne, il doit en connaître les règles et respecter les conventions.*

*Si les histoires passionnent les enfants en nourrissant leur imaginaire, l'histoire de l'écriture offre en outre l'avantage de donner du sens à leur rencontre avec la langue écrite.*



Il est fondamental que l'élève ait un projet.

L'enseignant, comme l'élève, devraient avoir **la dimension de la construction du projet tout au long du parcours**.

Pouvoir dire à l'élève : « **Où est-ce que tu en es ?** »

Permettre aux élèves de pouvoir dire :

« **Qu'est-ce qui me manque ?** »

« Quels sont les outils à ma disposition qui permet de réduire l'écart entre là où j'en suis et ce que je suis censé savoir ? »

Philippe Goémé évoque ensuite une autre rupture, celle du temps scolaire, du temps des enfants, des adolescents. Il s'interroge, il nous interroge : « **Est-ce que des pauses ne sont pas nécessaires dans le parcours d'un élève ?** »

Permettre un aménagement du temps dans un parcours d'élève. Il faudrait pouvoir amener les enfants à hiérarchiser ses priorités, leur donner du temps pour réfléchir à leur parcours, pour le co-construire avec l'adulte-enseignant.

Cela implique des échanges avec ses pairs, avec les enseignants dans un **cadre sécurisé**.

Actuellement, on tend à supprimer le redoublement. Est-ce qu'on met en place des outils qui permettent de ne pas recourir au redoublement ?

Le climat scolaire est une vraie source de décrochage. Cela relève du ressort des équipes éducatives. P.Goémé parle d'un triangle : **famille, enseignants, élèves**.

Les parents ont une représentation de l'école qui relève parfois de l'imaginaire. Pour P.Goémé, ces représentations doivent pouvoir s'exprimer pour pouvoir être actées comme existantes et du coup contrecarrées.

Il s'interroge sur la nature du contrat de confiance entre les familles et l'enseignant.

### Témoignage d'expérimentation

Madame Imbach, Principale du collège Henri Dunant  
Deux professeurs du collège Henri Dunant

*Un élève décrocheur est un jeune de plus de 16 ans qui s'engage dans une formation qui sort en cours de formation ou sans diplômes.*

*45 filles et 43 garçons ont décroché officiellement sur le BEF.*

*24 filles et 30 garçons lorsque l'on affine les chiffres.*

Cette année à Henri Dunant, des collègues engagés dans une expérimentation avec un chercheur québécois, Michel Janosz, s'appuient sur une typologie (les discrets, les désengagés, les sous-performants, les inadaptés) pour accompagner les élèves.

En fonction du profil, il y a une prise en charge spécifique.

*Cette typologie suscite quelques réactions parmi les enseignants présents dans la salle.*

Des dispositifs sont mis en place :

- Accompagnement personnalisé
- Soutien en mathématiques et en français
- Accompagnement éducatif (2h/jour : aide aux devoirs, pratiques artistiques)
- Tutorat pédagogique
  
- PEPS : Projet Educatif de Persévérance Scolaire
  - Meilleure acquisition du socle commun
  - Restaurer l'estime de soi
  - Améliorer les conduites et les savoir-être
  - Construire un projet professionnel
  - Construire la parentalité
  
- Module équitation
- Module arts plastiques
- Module groupes de paroles
- Module séjour de rupture montagne

**Annexe 2 : compte-rendu de la réunion des formateurs REP+ au collège Pablo Neruda (Evreux)  
du 16 octobre 2014 :**



**Compte-rendu de la réunion REP+ du jeudi 16 octobre 2014**

**Collège PABLO NERUDA (EVREUX)**

Présents :

Alain DI GIOVANNI, IEN EVREUX III

France BARBOT, Conseillère pédagogique EVREUX III

Maryse COLLEDANI-GALPIN, Principale du collège Pablo Neruda

Amandine LEGARCON, CPE du collège Pablo Neruda

Nathalie LAGOUGE, Directrice de l'école R. Rolland

Marie-Yvonne BATAILLE, Directrice de l'école Michelet

Françoise SUDRE, Directrice de l'école maternelle Joliot-Curie

Béatrice PROFICHEL, Professeur des écoles, Maîtres Supplémentaire C3-Michelet 100%

Laurence BAUCHET, maître supplémentaire C3 – Romain Rolland 100%

Charles PETIT, maître supplémentaire C3 – Joliot Curie 100%

Emmanuela FISCHER-DEMOULE, coordinatrice réseaux REP/REP+

Armelle BOTERF, professeur supplémentaire CM2/ 6<sup>ème</sup> – Michelet / Collège Pablo

N'Diéme FAYE, professeur supplémentaire, Pablo Neruda

Cécile RAUSCHER, professeur supplémentaire, Pablo Neruda

Vincent BOYE, professeur documentaliste, Pablo Neruda

Gilles LARIVAIN, Formateur REP<sup>+</sup>

David RODRIGUES, Formateur REP<sup>+</sup>

Marie PHILOCLES, Formateur REP<sup>+</sup>

Florent MAITREPIERRE, Formateur REP+

Ordre du jour :

- État des lieux du réseau
- Identification des besoins
- Réponses possibles de formation
- Calendrier

## 1. Etat des lieux du réseau:

Effectifs du réseau: environ 1630 élèves.

Etablissement	Nombre de classes
Collège Pablo Neruda	19
EM Romain Rolland	5
EE Romain Rolland	10 dont 1 CLIN et une CLIS
EM Michelet	7
EE Michelet	14 dont 4 CLIS
EM Joliot Curie	7
EE Joliot Curie	8 dont 1 CLIN
EM Picasso	3
EE la forêt	6

Le collège accueille les élèves de ces 4 écoles élémentaires et quelques élèves d'une école hors REP+, l'école de Guichainville.

### A. Quelques caractéristiques de ce réseau:

- Dispositif d'accueil des moins de 3 ans

Une classe de TPS a été créée à l'école maternelle de Joliot Curie. Les 15 élèves ont été recrutés selon certains critères (famille non francophone, problèmes sociaux, famille en situation de fragilité...)

Les postes de l'enseignant et de l'ATSEM sont des postes à profil. Les objectifs principaux de cette classe sont de favoriser l'accès à la langue française et d'accompagner plus efficacement les familles.

- Une grande mobilité des élèves qui ne favorise pas leur suivi.

- Des équipes enseignantes plutôt stables au collège alors que cela est très variable selon les écoles du réseau

- Au niveau du collège

Il est constitué de 19 divisions qui ont en moyenne 22 élèves.

Il y a 39 enseignants et 2 CPE pour 410 élèves de 40 nationalités différentes.

La durée des cours est de 45 minutes et chaque division a 1H30 hebdomadaire dédiée aux pôles de compétences.



Résultats du DNB :

- 83,7% de réussite pour l'année scolaire 2013/2014
- L'écart entre le contrôle continu et les épreuves ponctuelles du DNB est inférieur à 2%
- Environ 50% des élèves poursuivent leur scolarité en seconde générale.
- 

**B. Ce qui a déjà été mis en place ou qui le sera cette année:**

Dans le premier degré

- Dans les écoles maternelles, l'attention est portée en priorité sur l'accompagnement parental et la prévention avec la mise en place du café des parents et des interventions de la PMI. Tous les élèves de TPS sont pris en charge par le PRE de la ville pour les activités d'éveil musical, de bébés nageurs et de bébés gym (une activité par période, à partir de novembre).
  - Dans le cadre de la continuité GS/CP, des PPRE passerelle GS/CP vont être mis en place.
  - Les maîtres supplémentaires sont placés prioritairement au niveau des liaisons GS/CP et CM2/6ème
  - Dispositif passerelle : suivi des parcours des élèves repérés fragiles
  - Maîtres supplémentaires (3 maîtres + .... Maîtres de soutien) : intègrent le dispositif Passerelle / co-intervention et co-construction lors des 18 demi-journées.
  - Projets phares :  
Pour une école bienveillante :
    - Massage à l'école, SAS de décompression, ABCD de l'égalité des genres
    - Acculturation des élèves : projet littéraire interdegrés , prix Janusz Korczak
    - Projet innovant / faire autrement + formation: tablettes (dotation des maîtres supplémentaires 1<sup>er</sup> degré)
    - Projets initiés en conseil écoles / collège dans le cadre de la liaison : décrochage : conférence => protocole + déploiement d'un parcours de formation à distance « prévenir le décrochage scolaire, liaison écoles / collège » + travail en ateliers (BEF) des enseignants 1<sup>er</sup> degré.
  - Organisation des 18 demi-journées autour de 3 axes :
    - Lire, écrire, parler dans toutes les disciplines
    - Rendre l'enseignement explicite
    - Partenariat école / familles
- ⇒ en période 1 : stage d'accueil des nouvellement nommés en REP/REP+, temps de concertation et de visites en amont et en aval de la classe pour chaque enseignant du 1<sup>er</sup> degré (3 semaines dédiées du 15/09 au 3/10).

⇒ en période 2 :

- temps de concertation en équipes d'écoles (poursuite des travaux en équipes et par cycle)
- temps de formation prévus : évaluation positive, co-intervention, partenariat écoles / familles.
- relance du café des parents dans les écoles
- organiser des cours de FLS à l'attention des familles (et des enfants ?)
- accompagnement des familles autour du livre (ateliers parents/enfants dans les écoles) pour identifier les enjeux de la scolarité
- mise en place de D'Col en CM2 avec les maîtres +

### Au collège

Pour tenter de remédier à la grande difficulté scolaire, mais aussi à la difficulté qu'avait les élèves à travailler et à rester concentrer durant la totalité des cours. Il a été décidé, il y a quelques années, de fixer la durée de ceux-ci à 45 minutes.

Cela a permis la mise en place de pôles de compétences sur 1H30 par semaine en début d'après midi et répartis sur 2 étiquettes de 45 minutes.

- Les pôles de compétences

Ils sont dirigés par 2 enseignants de matières différentes, mais tous les personnels du collège peuvent y participer.

Ces pôles ont pour objectifs principaux; la mise en place d'une vraie activité transdisciplinaire et une réelle pédagogie de projet.

Une réflexion est initiée cette année sur la mise en cohérence des pôles pour fonctionner réellement en terme de compétences.

Chaque division de chaque niveau a ainsi 2 étiquettes inscrites à son emploi du temps, dédiées aux pôles, et cela pour une période (de vacances à vacances). Puis chaque division change de pôle pour la période suivante.

Ainsi, chaque division aura participé à 5 pôles durant l'année scolaire.

Exemples de pôles mis en place pour l'année scolaire 2014/2015: "le lire, dire, écrire en Mathématiques", "lutter contre les discriminations", "construire son parcours de formation" ou encore "soyons convaincants, sachons argumenter"

- Le prix Janusz Korczak

Activité mise en place au cours de l'accompagnement éducatif et regroupant les élèves de 6<sup>ème</sup> volontaires, ainsi que les élèves faisant partie du dispositif d'accompagnement personnalisé (en liaison avec les élèves de CM2).

- L'accompagnement personnalisé:

Il y a 2 étiquettes de 45 minutes inscrites à l'emploi du temps des élèves pour l'accompagnement personnalisé. Le dispositif D'col est mis en place durant cet accompagnement ainsi que l'utilisation d'autres logiciels.

- Concertation

45 minutes de concertation (étiquette M4 du mardi matin) sont inscrites à l'emploi du temps et permettent une concertation entre tous les professeurs du collège mais aussi les maîtres supplémentaires intervenant ce jour au collège.

- Les assistants pédagogiques sont le plus souvent possible dans les classes en appuis des professeurs.
- Continuité écoles/collège

Activités mises en place dans le cadre de la liaison école/collège:

- Résolutions de problèmes mathématiques
  - Projet littérature
  - visite du collège pour les élèves de CM2
  - visite de Madame COLLEDANI-GALPIN dans toutes les écoles du REP+
  - Mise en place de visites croisées entre les enseignants de CM2 et de 6ème et d'un temps de concertation.
  - Le conseil écoles/collège est mis en place. Les retours des enseignants ayant participé aux visites et aux échanges de pratiques lors des 18 demi-journées sont très positifs.
  - Mise en place d'une co-intervention entre les professeurs de 6ème et les maîtres supplémentaires du dispositif "plus de maîtres que de classes" le mardi matin principalement en Français et en Mathématiques mais cela ne permet pas un réel suivi des cohortes entre le CM2 et la 6ème
- Demande d'utilisation de l'ENT pour mutualiser les moyens entre les écoles et le collège.
  - Les évaluations
    - Les évaluations de 5ème ont été réalisées mais pas exploitées.
    - Les évaluations se font par compétences mais aussi avec des notes
  - Partenariat avec les familles
    - Réunion et portes ouvertes pour favoriser le partenariat avec les familles
    - Les bulletins sont remis en main propre aux parents
    - Aide aux devoirs des élèves de l'école Michelet faite par les maîtres supplémentaires au collège, ainsi que les stages de remise à niveau

## **2. Identification des besoins**

- Besoin de connaître les attendus de chaque niveau
- L'observation des pratiques est un point de départ à la liaison inter-degrés mais cela ne suffit pas.
- Pour améliorer la continuité inter-degrés, il faut une connaissance mutuelle des programmes et des temps de concertation et de formation communs.
- Besoin de formation sur les différentes cultures

- Besoin de rencontrer les différents partenaires sociaux.
- Création d'un glossaire regroupant les adresses et les sigles de tous les partenaires de l'école.
- Enseigner la compréhension dans toutes les disciplines.
- Aider les enfants à construire des modèles mathématiques.
- Donner du sens aux apprentissages.
- L'évaluation positive.
  - Création d'un outil permettant la mutualisation.
- Besoin d'échanges et de mutualisation entre les différents REP+
- Besoin d'une formation sur la co-intervention
- Elaboration d'une charte de la co-intervention

### **3. Réponses possibles de formation**

- Dans le cadre des 18 demi- journées de formation 1er degré:
- **Des interventions** sur la co-intervention, l'évaluation positive et les relations école / familles sont déjà prévues et menées par Monsieur Di Giovanni et Monsieur Larivain.
- **Des temps de concertation** sont donnés aux équipes pour:
  - Identifier les éléments propices à un **enseignement explicite** à travers les actions et les démarches retenues
  - **Définir l'articulation du « lire, écrire, parler » dans les contenus d'enseignement.**
  - Commencer à réfléchir aux critères d'évaluation que vous envisagez au terme des actions.
  - Partenariat : **questionner les dispositifs que vous envisagez de mettre en place au regard des enjeux avec les familles.** « Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité. » Référentiel de l'éducation prioritaire.
- Pour favoriser la continuité école/collège, la mise en place d'un stage de formation continue inter degrés est peut être à envisager
- Pour les autres points, les modalités restent à définir lors de prochaines rencontres.

### **4. Calendrier**

Jeudi 13 novembre: conseil pédagogique au collège à 17H15

### **Annexe 3 : L'évaluation et l'évaluation positive - intervention d'Alain di Giovanni, IEN circonscription d'Evreux 3**

#### Ce qu'elle n'est pas :

- Une mesure scientifique des acquis et des compétences (processus d'acquisition complexe, ne peut se résumer à cette mesure)
- Un acte isolé du processus d'apprentissage
- Un amplificateur des inégalités au sein de la classe.

#### Ce qu'elle est :

- Une démarche indissociable continue du processus d'apprentissage (au service de l'enseignement et de l'élève). Rq : même l'évaluation sommative doit s'inscrire dans cette logique.

#### **Une évaluation positive/ évaluation bienveillante : les composantes, ce qui doit être pris en compte.**

- Une attente élevée mais atteignable (zone proximale de la classe)
- Rassurer : faire baisser le stress
- Savoir qu'une réussite atteste d'une certaine maîtrise et qu'un échec n'atteste pas d'une non maîtrise
- L'usage des moyennes peut surreprésenter les échecs
- Clarifier les enjeux (créer les conditions au regard de compétences qui s'expriment)
- Eradiquer ce qui blesse.
- Une stratégie par rapport à l'efficacité de l'enseignement. En parallèle, renforcer les apprentissages et les exigences.

**L'erreur est une étape naturelle dans l'apprentissage :** l'enseignant doit avoir une culture didactique permettant d'analyser l'erreur.

**Etre bienveillant, c'est être dans l'inclusion scolaire.** (Le contraire, c'est la sélection).

Rappel : différence entre intégration et inclusion scolaire : ce n'est pas l'élève qui s'adapte à l'école mais c'est l'école qui s'adapte à l'élève. (Travail sur l'environnement).

**Favoriser la coopération entre élèves (dans le cadre de l'évaluation).**

**La question sur la place de la note doit se poser :** compétition ? Classement ?

#### **Le droit à l'erreur :**

Une évaluation positive doit toujours préserver l'espoir de réussite. Là encore, la pratique de la moyenne est à interroger au regard de la mémoire de l'échec qu'elle génère.

#### **Les pistes :**

- **Concilier l'évaluation par compétences et l'évaluation par la note.**

#### **2 objectifs :**

- **Sortir de l'immobilisme. Problématiques : le redoublement et la pression évaluative.**
- **Construire un cercle vertueux entre la motivation des élèves, le climat de la classe, la lutte contre les inégalités et l'évaluation.**

#### **Des problématiques connexes :**

#### **La biographie de l'élève**

Pour une approche globale référencée à l'idée de bienveillance

La place de l'histoire personnelle renvoie à l'idée d'un accompagnement de l'enfant dans un processus identitaire. (Comprendre, c'est prendre ensemble)

Rappel : Trois rapports au savoir

- Le rapport identitaire,
- Le rapport social

- Le rapport épistémique (relié à la logique de la connaissance).
- ⇒ pour le premier point, aider le jeune à réfléchir sa biographie dans le rapport au savoir. Importance de la démarche d'autobiographie dans le processus d'apprenant et le processus d'autonomisation.
- ⇒ Nécessité d'un suivi scolaire :
- Réinterroger les outils, exemple, le dossier scolaire
- Faire de l'élève le sujet de son histoire : construire le projet scolaire.

### ***Le corps (à l'épreuve de l'école)***

Remarque : réaffirmé dans le projet de programme de l'école maternelle : 3 axes autour des problématiques de l'enfant en apprentissage : le corporel, l'affectif et le cognitif.

L'école (la prison) : normaliser et contrôler le corps (que demande-t-on à un élève ? Quels sont les lieux où l'enfant peut se sentir bien ? La question par exemple des toilettes...

Le bien être de l'élève dans la classe :

- physique
  - relationnel
  - pédagogique
  - psychologique
- ⇒ Agir sur l'architecture
  - ⇒ L'accueil
  - ⇒ Lieux de loisir
  - ⇒ Structure des salles de classe
  - ⇒ Agir sur les rythmes scolaires
  - ⇒ La mixité doit être conservée

La coopération entre élèves : échange dans lequel les participants bénéficient d'une rencontre

Un prérequis : la question de l'empathie

La compréhension/ appréhender l'autre

Une empathie émotionnelle = ressentir

Une empathie cognitive = comprendre

#### **Annexe 4 : Le partenariat Ecole-Familles - intervention d'Alain di Giovanni, IEN de la circonscription d'Evreux 3.**

##### **La problématique :**

L'accompagnement des familles à la scolarité de leurs enfants.

Plusieurs types de difficultés :

- Pour certains, la compréhension des enjeux et du système (décalage passif)
- D'autres : des exigences légitimées par des connaissances du système (questions de l'orientation...) Logique consumériste, relations conflictuelles

Dans tous les cas, une inquiétude légitime portée par un contexte socio économique et politique difficile. (Un avenir incertain)

---

Un devoir de répondre aux attentes des usagers (des textes : le dernier/ ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration BO n° 35 du 26 septembre 2013, mais aussi loi de refondation de l'Education prioritaire). Remarque : en Education prioritaire, on connaît plus particulièrement l'importance du travail avec les parents.

---

##### **Les droits des parents d'élèves à assurer leur rôle éducatif sont reconnus à travers :**

- Un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants,
- Un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles,
- Un droit de participation par leurs représentants, membres ou non d'une association, élus ou désignés pour siéger dans les instances des écoles et des établissements scolaires.

##### **Déclinaisons :**

- Inscriptions et choix des établissements
- Suivi de la scolarité par le père et la mère
- Leçons/ devoirs à la maison,
- Notes examens évaluations
- Association de parents d'élèves
- Election des représentants des parents d'élèves etc...

##### **Remarque : siège dans les différentes instances**

- CSE (national) Conseil Supérieur de l'Education nationale 12/95 membres sont des parents
- CAEN Conseil académique de l'Education nationale
- CDO
- CDEN
- Commissions d'appels, commission préparatoire à l'affectation des élèves.

##### **Enjeux :**

Réussir l'indispensable travail de partenariat (on parle de coéducation).

- ⇒ **Approcher le concept de parentalité (familialisme qui évolue)**
- ⇒ **Savoir communiquer**

2 enjeux forts pour réussir

### **La communication parents/ école, quelques constats :**

- La classe et la vie en établissement sont souvent des espaces opaques (ne comprennent pas ce qui est dit ou écrit)
- L'individualisation des problèmes ne favorise pas l'action collective
- La communication est souvent l'affaire d'une seule personne (le Chef d'établissement)
- Problèmes de formation et écoute/ communication
- Des lieux parfois dédiés mais souvent méconnus
- Des parents parfois infantilisés « perçus comme des élèves »
- Question de la parentalité, de la langue, des cultures

### **L'orientation : le grand souci des parents**

Le « délit d'initiés »

Revalorisation des familles ayant été en difficulté ou en échec scolaire, connaissant peu le fonctionnement de l'institution scolaire, maîtrisant mal la langue française.

- ⇒ **Redonner confiance en eux-mêmes, en l'école et en l'avenir de leurs enfants.**

### **La relation avec les familles :**

Même objectif : la réussite des enfants

Mais le sens donné n'est pas forcément le même :

- ⇒ Aptitudes et compétences pas toujours prises en compte
- ⇒ Exigences de l'école pas toujours comprises par les parents

Pour créer **le climat de confiance**, plusieurs pistes :

- ⇒ Rédaction commune du règlement intérieur
- ⇒ Préparation des réunions parents / profs
- ⇒ Le travail en commun sur les outils de liaison (carnet de correspondance, bulletin...)
- ⇒ Le rôle de chacun doit être précisé
- ⇒ La valorisation du regard des professionnels de l'éducation sur les parents

### **Synthèse et perspectives :**

Des propositions

- ⇒ Le projet d'école doit préciser les modalités pratiques de la communication tout au long de l'année scolaire (programme, comité de pilotage...).
- ⇒ Donner l'existence effective aux instances où les parents sont représentés.
- ⇒ Un lieu de rencontre accessible en permanence à créer
- ⇒ Provoquer des événements réguliers (forums, réunions...) = Multiplier les occasions de rencontres entre les jeunes et les adultes et auxquels les parents peuvent être tout naturellement associés.



## **Annexe 5 : La co-intervention - intervention de Gilles Larivain, formateur REP+**

- Bilan du rapport et des recommandations des inspections générales sur le dispositif « plus de maîtres que de classes » de juin 2014
  
- Présentation du document : 10 repères pour la mise en œuvre du dispositif « plus de maîtres que de classes »
  
- Présentation (avec support vidéo ou powerpoint) de différentes modalités de co-intervention ou de co-enseignement
  - positionnement et rôle des enseignants
  
  
  - types de regroupements des élèves en classe
  
- Quels sont les bénéfices de la co-intervention pour les enseignants, les élèves en difficulté et les élèves en général
  
- Quelques exemples concrets de co-intervention
  - découpage de séances en différentes phases et rôle de chaque intervenant